



Meilleures pratiques et normes sélectionnées pour inclure les populations déplacées de force dans les mécanismes de collecte de données. mécanismes de collecte de données¹

Pour les déplacements prolongés, l'inclusion des réfugiés dans les recensements de population s'est avérée cruciale pour établir une base de référence pour les populations de réfugiés dans les pays d'accueil et une image plus précise de la démographie des réfugiés, dans le contexte du pays et de la population d'accueil. Cela peut également aider les gouvernements à évaluer plus précisément les besoins des populations déplacées par rapport aux communautés d'accueil, ainsi qu'à mesurer l'efficacité des programmes humanitaires et de développement. Au cours d'un événement d'apprentissage de deux jours en juillet 2021, des intervenants et des représentants gouvernementaux de six pays des Grands Lacs ont discuté des meilleures pratiques pour favoriser l'inclusion des réfugiés dans le recensement national afin d'aborder la pauvreté, les vulnérabilités et de proposer une intervention adaptée, notamment par **i) la mesure des besoins des personnes déplacées, ii) la cartographie des compétences et des qualifications pour l'intégration et iii) l'amélioration de la collecte et de la diffusion des microdonnées/données socio-économiques**. Pour illustrer ces discussions, trois études de cas ont été présentées ci-dessous. En Ouganda, l'inclusion des réfugiés dans le recensement national, les enquêtes et les exercices d'évaluation de la pauvreté ont permis d'identifier d'autres domaines d'intervention potentiels ainsi que les défis à relever afin de bénéficier aux deux communautés de manière diligente et complète. En outre, l'utilisation par la Zambie de la base de données ProGres du HCR au cours du processus de vérification pour aller au-delà de la saisie de données purement administratives a facilité la cartographie des compétences et des qualifications parmi les populations déplacées de force. Enfin, le Centre de données conjoint de la Banque mondiale et du HCR fournit des conseils pour aider les parties prenantes à concevoir des stratégies de collecte de micro-données fiables, ainsi que des outils appropriés pour l'analyse des données et l'évaluation et le suivi approfondis des interventions.

Inclusion des populations déplacées de force dans les enquêtes nationales pour répondre à des besoins spécifiques

La nécessité d'**inclure les personnes déplacées dans le recensement national** reste un sujet important dans les discussions sur les données relatives aux déplacements forcés, étant donné le manque persistant de données démographiques désagrégées sur les personnes déplacées de force. Les gouvernements ont reconnu que cela **entrave la poursuite des efforts visant à renforcer la gestion des données sur les personnes déplacées**, y compris la qualité de la gouvernance des données et la qualité des données, en coordination avec toutes les parties prenantes pour faciliter l'accès à ces communautés. Les données recueillies sur les populations déplacées de force peuvent être exploitées pour la planification et l'allocation des ressources des gouvernements locaux. En outre, des **variables et des indicateurs supplémentaires peuvent être élaborés lors de la conception des enquêtes, ce qui peut permettre de mieux saisir les réalités des personnes déplacées de force**, notamment en surveillant leurs conditions de vie, en mesurant plus précisément la main-d'œuvre et en parvenant à une meilleure compréhension des données démographiques en matière de santé. La collecte d'informations à la fois sur les réfugiés et les PDI dans le cadre des recensements de la population et du logement pourrait garantir des données plus viables pouvant être utilisées pour **i) formuler des politiques efficaces afin de fournir des cadres méthodologiques qui tiennent compte des nouvelles réalités, telles que la sédentarisation des PDI et ii) débloquer de nouvelles opportunités, telles que la main-d'œuvre**.

¹ Ce document a été élaboré dans le cadre d'une série d'événements d'apprentissage d'une année, développés conjointement par la Banque mondiale, Samuel Hall et le Rift Valley Institute, sur les réponses du développement au déplacement forcé avec des panélistes et des responsables gouvernementaux des six pays de la région des Grands Lacs.



Poussés par une meilleure compréhension du lien entre la pauvreté et le déplacement, de nombreux pays africains ont commencé à intégrer les personnes déplacées de force et les réfugiés dans le recensement national, car cela fournit aux gouvernements un aperçu plus complet de la population, qui peut être utilisé pour ajuster leur planification, leur budgétisation et leur programmation aux besoins.

Étude de cas : Les réfugiés dans le champ d'action du Bureau des statistiques en Ouganda

Caractéristiques principales



Inclusion des réfugiés dans les données de planification sectorielle et nationale



Composante réfugiés dans les enquêtes sectorielles avec des variables visant à identifier les besoins spécifiques et les vulnérabilités



Évaluation des conditions de vie des communautés d'accueil et des communautés déplacées de force

En juillet 2020, les réfugiés ont été inclus dans le Plan national de développement de l'Ouganda III et dans les statistiques collectées par le Bureau des statistiques (UBOS) au niveau national et des districts. Compte tenu de la structure démographique des réfugiés en Ouganda, **l'inclusion de la population réfugiée dans les données de planification sectorielle et nationale** était essentielle pour une planification adéquate, la prestation de services et une allocation équitable des ressources. L'importante population de réfugiés ne peut être négligée et son incorporation dans les enquêtes nationales a ouvert des opportunités pour leur inclusion dans la planification et la programmation nationale de la santé, des moyens de subsistance et de l'éducation. En raison de l'inclusion des réfugiés dans les données nationales, le Bureau des statistiques développera des variables visant à identifier les besoins et les vulnérabilités spécifiques sur la base d'une évaluation des conditions de vie des communautés d'accueil et des communautés déplacées de force. Une fois l'évaluation terminée, les données sont partagées avec les ministères concernés, tels que le ministère des finances, de la planification et du développement économique, pour examen. La prépondérance de l'appropriation par l'Office national des statistiques (Bureau ougandais des statistiques nationales) a permis aux autorités compétentes de concevoir des stratégies de planification multisectorielles (conjointes dans certains cas) tout en améliorant la coordination des principales parties prenantes sur la base de résultats empiriques. En outre, elle a donné l'occasion de revoir les mécanismes défectueux, de réévaluer les besoins et d'identifier les domaines où des améliorations sont le plus nécessaires.

Le plan de développement national III de l'Ouganda reconnaît la nécessité de :

- **Développer des interventions agri-LED ciblées pour les réfugiés et les communautés d'accueil (objectif 1.11).** Le plan souligne la nécessité de développer davantage la capacité institutionnelle des acteurs locaux et gouvernementaux, afin de renforcer la cohésion sociale au sein des deux communautés grâce à des interventions fondées sur des données probantes, au-delà de l'agriculture et des réformes foncières. L'inclusion des réfugiés et des communautés d'accueil dans les données sur les moyens de subsistance et l'agriculture devrait faciliter les interventions intégrées dans le but d'accroître l'autonomie des deux populations. La documentation des résultats des interventions et la mesure de leurs avantages fourniront les preuves nécessaires au développement de systèmes plus larges.
- **Renforcer la compilation de statistiques sur les questions transversales, y compris les réfugiés et les personnes déplacées (objectif 5.12).** Ce point s'aligne sur les efforts du gouvernement pour accroître les capacités en matière de données et améliorer la programmation sur les déplacements forcés. Il aiderait



également les homologues du gouvernement et de la société civile à suivre les objectifs de développement durable.

L'inclusion des données sur les personnes déplacées de force dans le système national a la capacité de fournir de meilleures informations sur les besoins des deux communautés. Cela peut ensuite contribuer à des interventions intégrées pour des réponses basées sur le développement et conçues pour favoriser la cohésion sociale, plutôt que de développer des réponses à court terme, basées sur l'urgence. L'approche inclusive de l'Ouganda a révélé des résultats encourageants reconnus par les parties prenantes gouvernementales et locales ainsi que par les principaux acteurs du développement. Les données sont collectées, consolidées et diffusées de manière transparente afin de soutenir un ensemble de partenaires de mise en œuvre fournissant des services ciblés. Depuis son adoption, le modèle ougandais a été adapté dans la région des Grands Lacs, le Rwanda ayant annoncé son intention d'inclure les réfugiés dans son prochain recensement national de 2022.

Impact principal



Contribue à l'information sur les besoins sectoriels des communautés de réfugiés et d'accueil



Identifie les objectifs de développement pour des interventions et un suivi futurs ciblés

Cartographie des qualifications pour l'intégration et la planification sectorielles

La cartographie des qualifications des populations déplacées aide à l'intégration et à la planification sectorielles, car elle permet aux pays d'**envisager les forces de travail disponibles dans divers secteurs clés pour le développement du pays**. Ainsi, l'identification des qualifications des personnes affectées par un déplacement forcé i) facilite leur intégration et ii) en fait des acteurs importants du développement dans leurs communautés, ce qui profite à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Des systèmes d'information de collecte de données ciblées au sein de différents ministères permettent l'évaluation des qualifications, ce qui libère les capacités et le potentiel existant dans les communautés et les pays d'accueil des réfugiés par le déploiement de nouveaux acteurs du développement. **On peut recommander des groupes techniques sur les solutions durables concernant l'intégration des personnes déplacées de force pour favoriser la reconnaissance des acquis et faciliter une intégration bénéfique dans le cadre d'une réponse de développement**. La pratique de la Zambie comprend la saisie des compétences, des qualifications et de l'éducation antérieure, ce qui peut aider les gouvernements et les acteurs du développement à identifier les possibilités de combler les lacunes en matière de compétences. Par exemple, des professionnels de la santé ou des éducateurs pourraient être identifiés pour renforcer les systèmes de santé et d'éducation dans leurs localités d'accueil.

Étude de cas : Zambie - Base de données ProGres V4



Caractéristiques principales



Base de données en ligne conçue pour saisir et stocker des informations sur les personnes déplacées de force



Capture des informations démographiques clés



Collecte de données sur les compétences et les qualifications des populations déplacées de force

Le Bureau du commissaire aux réfugiés (COR) en Zambie gère depuis 2017 une base de données mondiale – le système d'enregistrement mondial des profils (ProGres). **Cette base de données est exclusivement dédiée aux demandeurs d'asile, aux réfugiés et aux anciens réfugiés.** Toute la documentation reçue sur ces trois catégories est saisie dans ProGres – cependant, les données se limitent à ceux qui vivent au sein des établissements de réfugiés – elle n'inclut pas les réfugiés urbains. ProGres saisit principalement des informations démographiques – telles que le sexe, l'âge, le lieu de résidence, l'état civil, la taille de la famille – ainsi que les qualifications des PLF enregistrés. En outre, les **qualifications des personnes déplacées de force sont saisies pendant la phase de profilage, qui est essentielle pour améliorer l'inclusion au sein des communautés d'accueil.** Par exemple, on a constaté que de nombreuses personnes déplacées de force en Zambie avaient des compétences dans les secteurs de la médecine et de l'éducation, deux secteurs vitaux pour le développement des communautés d'accueil et de réfugiés. La **saisie de ce type de données peut faciliter l'inclusion par la formation, l'évaluation des qualifications existantes et la reconnaissance des études antérieures.** ProGres permet au gouvernement de Zambie (GRZ) de capturer des données essentielles afin de faciliter l'intégration sectorielle des personnes déplacées de force. En outre, l'intégration des données sur les compétences présentes dans les communautés déplacées de force dans la planification sectorielle nationale profite en fin de compte aux communautés de réfugiés et d'accueil.

L'expérience de la Zambie montre que les **bases de données en ligne facilitent l'accès aux données pertinentes pour la planification sectorielle,** car elles permettent d'identifier les déficits de compétences au niveau national qui pourraient être couverts par les réfugiés et autres personnes qualifiées déplacées de force. Ainsi, l'intégration sectorielle peut être facilitée par un processus de collecte de données approfondi et plus complet qui va au-delà des informations primaires.

L'approche utilisée pour l'élaboration et la mise en œuvre de la collecte de données pour la base de données ProGres a permis d'améliorer la collaboration entre le Commissariat aux réfugiés (COR) et l'autorité chargée de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat (TEVETA) sur les compétences et la reconnaissance des acquis, ainsi que l'office statistique de Zambie (ZamStats) pour l'inclusion potentielle des populations déplacées de force dans les recensements, les enquêtes et autres possibilités de données administratives collectées par d'autres institutions. En outre, la TEVETA, en étroite collaboration avec les institutions susmentionnées, envisage d'évaluer les attestations d'études antérieures des réfugiés dans tout le pays afin de délivrer des certificats de formation et de diplôme reconnaissant les apprentissages antérieurs.



Impact principal



Autonomiser les populations déplacées en soutenant leur transition plus rapide vers des agents économiques



Intégration sectorielle pour les personnes touchées par les déplacements forcés



Accessibilité des données



Optimisation des ressources existantes, y compris le capital humain

Capter les microdonnées pour une planification sectorielle sur mesure

La saisie des ressources de données pour refléter les caractéristiques démographiques des pays d'accueil des réfugiés nécessite l'inclusion des personnes déplacées de force dans les outils statistiques nationaux. En outre, il est crucial d'évaluer à la fois la capacité et les niveaux d'expertise technique des ministères sur les sujets concernant les populations déplacées de force, tout en assurant une compréhension de base du sujet, y compris les défis et les opportunités. La collecte de données de cette nature peut révéler le niveau d'effort requis dans les différents secteurs pour remédier au manque d'expertise technique et anticiper les niveaux d'efforts d'intensification nécessaires. L'une des dernières questions à se poser est de savoir comment aller au-delà des récits sécuritaires et des tendances politiques pour explorer les questions socio-économiques qui permettraient de trouver des solutions durables aux problèmes actuels de déplacement. Des efforts significatifs d'amélioration des sources et des méthodes de données sont nécessaires pour mieux identifier les indicateurs socio-économiques permettant de suivre les progrès vers des solutions durables pour les personnes déplacées de force. Cela pourrait inclure des données de profilage, des caractéristiques socio-économiques et des moyens de subsistance.

Etude de cas : Centre de données conjoint de la Banque mondiale et du HCR - Microdonnées pour le suivi des programmes

Caractéristiques principales



Collecte et analyse de données socio-économiques sur les réfugiés et les communautés d'accueil



Accès à des données fiables pour les décideurs et les principales parties prenantes afin de réaliser des évaluations socio-économiques et des moyens de subsistance durables



Fournir un renforcement des capacités techniques en matière de gestion des données pour toutes les parties prenantes, y compris les acteurs du développement, afin d'intégrer les meilleures pratiques



Le Centre commun de données (CCD) a pour objectif de **renforcer la capacité des parties prenantes à prendre des décisions opportunes et fondées sur des données probantes**, susceptibles d'améliorer la vie des personnes concernées, et de garantir que les données démographiques et socio-économiques sont systématiquement collectées et analysées. Le JDC **préconise l'intégration de la collecte de microdonnées dans les enquêtes et recensements nationaux**. Il s'agit notamment des niveaux d'éducation, des compétences générales, du niveau de revenu et du travail informel par rapport au travail formel. **La collecte de micro-données est considérée comme centrale pour le suivi des programmes**, car elle permet de recueillir des données socio-économiques qui peuvent démontrer les niveaux de bien-être de ces populations, tout en fournissant des indications importantes sur les priorités à donner aux efforts.

Le JDC soutient le gouvernement et les institutions statistiques dans le renforcement de leurs normes de collecte de données. Le JDC encourage vivement l'inclusion des personnes déplacées de force dans le recensement national pour une représentation complète de leur situation. En outre, le **JDC met les données existantes à la disposition des chercheurs, des praticiens et des décideurs, et a soutenu la création d'une bibliothèque de microdonnées pour le HCR**. Il fait actuellement état de 280 ensembles de données disponibles, qui sont fréquemment mis à jour pour garantir l'exactitude des données. La plupart des crises dans les pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence sont de nature prolongée. Ainsi, en raison de la nature de plus en plus longue des déplacements, il y a un besoin crucial de collecter et d'analyser des données sur des périodes plus longues, ainsi que le **besoin de développer des méthodologies qui capturent les causes profondes, ainsi que le statut socio-économique et les moyens de subsistance des réfugiés dans différents contextes**. Ces données permettent aux gouvernements et aux autres acteurs clés de faire face aux réalités locales par des moyens pratiques. L'intégration des réfugiés dans le recensement national nécessite la collecte de données supplémentaires pour mesurer leurs niveaux de résilience et/ou de vulnérabilité de manière appropriée et complète, afin d'aller au-delà d'une simple saisie des données démographiques. De nombreux pays - tels que l'Éthiopie, le Kenya, la République centrafricaine, le Niger, le Tchad et l'Ouganda - ont manifesté un grand intérêt pour le renforcement de la collaboration entre le ministère compétent de la planification du développement national et l'office statistique national avec la Banque mondiale, afin de tirer parti de la capacité technique de la JDC en matière de gestion des données.

Impact principal



Améliorer la qualité de la comparabilité des statistiques sur les réfugiés et les personnes déplacées dans les différents pays



Permet aux gouvernements et aux autres acteurs clés de faire face aux réalités locales



Aperçu de la santé et du bien-être des communautés touchées



Soutenir l'évaluation des interventions et les efforts de suivi du programme

Autres problèmes et questions à prendre en compte



Renforcement des capacités en matière de technologies émergentes

Le manque de financement reste un défi commun dans la région pour faciliter la collecte de données opportunes et cohérentes sur les populations déplacées de force.

La collecte de données est souvent dé-priorisée par les gouvernements et les institutions en raison du manque de fonds, ce qui a contribué à des mesures de collecte de données moins fréquentes et/ou moins permanentes au niveau national et régional, ainsi qu'à une capacité moindre des parties prenantes et des institutions concernées.

- **La formation : Un investissement plus important dans les données statistiques nationales et les capacités de collecte de données** doit être envisagé pour permettre ces enquêtes intégrées. Fournir une formation appropriée aux parties prenantes au sein du gouvernement pour répondre de manière adéquate aux besoins des communautés d'accueil et de réfugiés et prendre en compte leurs besoins, vulnérabilités et spécificités tout en les incluant dans le recensement national. Les changements importants et l'évolution constante des nouvelles technologies incitent les autorités compétentes à proposer des formations de renforcement des capacités et à impliquer les parties prenantes, y compris au sein du secteur privé, dans le développement des capacités afin de combler les lacunes en matière de compétences dans les zones rurales.
- **Numérisation - L'utilisation de nouveaux outils nécessite une approche articulée de renforcement des capacités** pour améliorer la qualité du stockage, de l'analyse et de l'utilisation des données afin de tirer pleinement parti des technologies basées sur l'internet et la téléphonie mobile, qui peuvent permettre des avancées énormes et rapides dans la manière dont les statistiques numériques sont collectées, analysées, désagrégées et diffusées. La pandémie de COVID-19 a démontré l'importance de développer des outils et des méthodes innovants pour la collecte de données, en accord avec les mesures de protection, y compris la distanciation sociale et le verrouillage. Par exemple, les enquêtes téléphoniques et l'influence croissante de l'analyse des données spatiales par le biais de la collecte et de la cartographie des géodonnées ont permis de surmonter les obstacles en matière d'accès et d'accessibilité, de collecter des données en temps opportun, ainsi que des données permettant de saisir les besoins urgents.
- **Confidentialité, sauvegarde et confiance : Assurer un protocole de sauvegarde harmonisé** pour accroître la confiance et faciliter l'interaction entre le personnel chargé de la collecte des données et les personnes dans le besoin.

Approche qualitative

Bien que les sources qualitatives soient également pertinentes pour recueillir des données sur les personnes déplacées de force, elles sont moins fréquemment utilisées pour produire des statistiques officielles. Ces autres sources peuvent être combinées avec des données quantitatives plus traditionnelles et permettre de disposer de données plus complètes. **Les données provenant de diverses sources peuvent être intégrées pour fournir une meilleure couverture et des informations plus complètes sur les personnes déplacées de force et faciliter leur inclusion volontaire dans le recensement national.** En impliquant les bénéficiaires dans la collecte de données relatives au statut socio-économique pour informer sur les facteurs sociologiques/historiques/culturels de méfiance ou de marginalisation.

Les approches qualitatives de la collecte de données peuvent également contribuer au développement des interventions, car elles peuvent constituer une source précieuse de contrôle et de vérification, comme le démontrent les [Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux personnes déplacées](#). La République démocratique du Congo (RDC) a mis l'accent sur une approche qualitative permettant aux parties prenantes concernées de comprendre les différents facteurs de motivation des communautés locales sélectionnées pour les interventions. La RDC a fourni l'exemple de communautés refusant de participer à l'enregistrement biométrique en raison d'un manque de compréhension des processus, invoquant des croyances religieuses et des convictions personnelles. **Une approche participative impliquant différents profils de communautés aurait permis de contenir la situation en leur présentant l'objectif de ces efforts d'enregistrement.** En outre, de nombreuses personnes déplacées de force manquent de connaissances sur les



programmes et politiques de réintégration. Les placer au centre des interventions du programme faciliterait la compréhension de la communauté et favoriserait une approche plus collaborative, car les représentants et les leaders de la communauté pourraient aider les collecteurs de données à comprendre les normes culturelles pour mieux s'engager auprès des membres de la communauté. Une approche qualitative pourrait inclure des entretiens avec des informateurs clés ou des discussions de groupe afin d'élucider les origines des appréhensions de la communauté à participer à la recherche. L'exploration des facteurs contextuels et des raisonnements existants au niveau de la communauté peut aider à y remédier et à adopter une approche plus réfléchie de la collecte de données dans les communautés touchées par le déplacement.